Chez nos

le bulletin municipal de La Croisille-sur-Briance

N°2 MAI 2009

Sommaire

p.2 L'édito du maire
p.3 Dossier : le Budget 2009
p.4 L'équipe municipale
p.5 Rencontre avec... Louis Gendillou
p.6 Si la Croisille m'était contée
p.8 Ça c'est passé à La Croisille
p.10 Calendrier 2009 des animations
p.11 Infos/brèves
p.12 Évènements
Renseignements utiles

édito

Déterminés

Notre pays connaît depuis plusieurs mois l'une des plus importantes crises économiques de son histoire récente. Devons-nous être optimistes ou pessimistes ? A cette question, je suis tenté de répondre comme Jean Monnet, l'un des pères de l'Europe, qui affirmait : "Je ne suis pas optimiste, je suis déterminé". Oui, nous sommes déterminés à nous battre pour La Croisille, au niveau qui est le nôtre, avec notamment nos associations pour atténuer au mieux les effets de la crise. Le budget 2009, adopté le 30 mars par votre Conseil Municipal, en est une traduction concrète. Il est un outil dynamique et solidaire pour apporter notre part de réponse aux effets de la crise sur la vie locale.

Dynamique, avec une enveloppe d'investissement du budget principal et de celui de l'eau de près de 300 000 € qui permettront de lancer, enfin, la reconstruction des sanitaires pour les enfants de l'école Georges Guingouin ainsi que de finir la réhabilitation des façades arrières et des préaux qui donnent sur la cour de récréation. De plus, les travaux commencés en 2008 seront achevés et la mise en état de nos routes communales va se poursuivre. Une alimentation électrique pour nos commerçants de la foire du 18 sera mise en place, et les opérations d'animation du bourg avec les commerçants vont se poursuivre.
D'autres investissements viennent s'ajouter, comme la mise en place du columbarium avec la réfection du mur du cimetière, ou encore l'achat d'une génératrice puissante, pour pouvoir faire un regroupement des congélateurs en cas d'intempéries très fortes.
Concernant la "couleur de l'eau" qui préoccupe certains d'entre vous, des travaux importants de remplacement des vieilles canalisations en fonte seront lancés dès cette année pour que d'ici 2 ans, aucun foyer de la commune ne souffre plus de ce problème.

Solidaire, en accordant une vigilance encore plus grande à l'égalité des chances pour nos enfants de l'école communale ; en effet et malheureusement, pour la première fois dans l'histoire, cette génération risque de vivre moins bien que celle de ses parents.
Solidaire également dans l'accompagnement des anciens les plus fragiles par le biais du club du 3ème âge. Les personnes âgées doivent être au cœur d'une véritable revalorisation et seule la responsabilisation individuelle et collective permettra le recul de l'entrée en dépendance. La solidarité inter et intra générationnelle pourra créer de nouveaux échanges et conforter la place qui doit être celle de nos ainés en les considérant comme une ressource et une richesse pour arrêter le cloisonnement actuel, source de stigmatisation des uns et des autres.
Solidaire aussi avec le monde associatif qui voit le montant des aides globales des 32 associations que nous soutenons continuer à progresser.
Ces objectifs ont pu être atteints en tenant notre engagement de ne pas augmenter les taux d'impositions hors inflation. Tout cela sans remettre en question les moyens de fonctionnement, malgré le désengagement de l'Etat et la diminution de ses financements.
En d'autres termes, ajusté au plus près par l'équipe municipale qui entend bien continuer à donner réalité aux engagements pris dont vous avez déjà pu constater la réalisation d'une grande partie d'entre eux.

Pour conclure, nous souhaitons que ce budget qui doit avant tout à notre détermination, maintienne la Croisille dans la dynamique enclenchée ces derniers mois.

Très chaleureusement à vous toutes et tous,
Jean-Gérard Didierre

Chaz nos

Journal municipal d'Informations édité par la Mairie de La Croisille-sur-Briance
Directeur de Publication : Jean-Gérard Didierre
Correspondance : Mairie, 87130 La Croisille-sur-Briance
Crédit Photo : Mairie de La Croisille-sur-Briance, correspondants, couverture Eric Roger
Création : Point Carré, 50 rue Léonard Samie, 87000 Limoges
Impression : Lebas 19150 Meilhards

dossier

Budget 2009

Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel . . . . . .237 784 €

Salaires, personnels non titulaires, médecine du travail, cotisations Assedic…

Charges à caractère général . . . .199 291 €

Combustible, électricité, alimentation, entretien voies et réseaux, carburants…

Charges de gestion courante . . . 76 778 €

Dont Service Incendie, subvention Associations, indemnités élus…

Intérêt d'emprunt . . . . . 10 677 €

Divers intérêts moratoires et dotation aux amortissements . . . . . 5 261 €

Total . . . . . .529 791 €

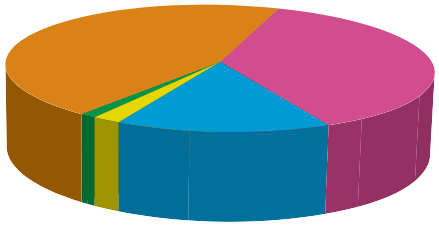

Recettes de fonctionnement

Dotation de l'Etat . . . . . .302 351 €

Dont arriéré route du Mont Gargan

Impôts et taxes . . . . . .169 540 €

Impôts directs, droit de place (Foire) et taxes professionnelle reversées par la communauté de commune…

Produits des services du Domaine . . 35300 €

Cantine, entretien Surdoux, occupation du Domaine Public…

Autre Produit de gestion courante . 22 600 €

Revenus des immeubles communaux…

Total . . . . . 529 791 €

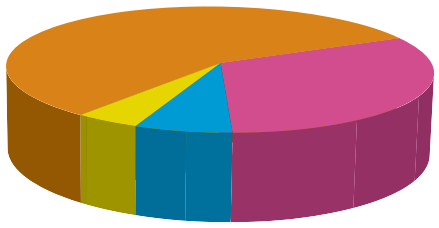

Dépenses d'investissement

Immobilisations en cours . . . . .204 503 €.

Sanitaires école, voirie 2009, bornes électriques, mur cimetière…

Emprunts et dettes assimilés. . . . 15 150 €.

Fonds de concours route du Mt Gargan . 68 486 €

Dépenses d'ordres. . . . . 82 244 €.

Excédent sur exercice antérieur . . 56 761 €.

Total . . . . . 427 164 €

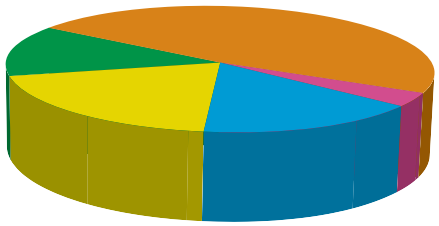

Recettes d'investissement

Subventions et emprunts d'équipements . . . . . 242 902 €

Recettes financières . . . . . 80 079 €.

FCTVA et report résultat 2008

Subvention et fonds de concours . . . .96 050 €.

Amortissement travaux antérieurs . . 8 133 €.

Caserne Saint Germain, abords Mairie.

Total . . . . . 427 164 €

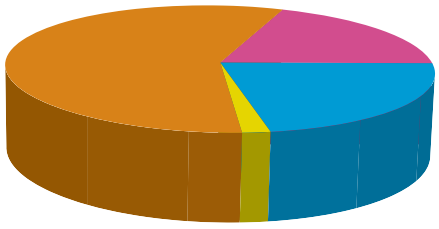

assainissement

Fonctionnement

Dépenses

Gestion des services..... 5584 €
Charges Financières..... 9134 €
Amortissement des subventions..... 12 770 €.
Total..... **27 488 €.**

Recettes

Raccordement, branchement et redevances . 17 720 €
Amortissement des subventions..... 8 375 €
Excédent sur exercice antérieur..... 1 393 €.
Total..... **27 488 €**

Investissement

Dépenses

Immobilisation en cours..... 7 568 €
Capitaux d'emprunts..... 4 934 €
Amortissement subvention sur taux antérieur..... 8 375 €
Total..... **20 877 €**

Recettes

Amortissement subvention..... 12 770 €
Excédent sur exercice antérieur..... 8107 €
Total..... **20 877 €**

eau

Fonctionnement

Dépenses

Fourniture, entretien, achat d'eau et charges de personnel..... 34 776 €
Virement du Fonctionnement en section d'investissement..... 19 798 €
Amortissement des subventions..... 14 006 €
Total..... **68 580 €**

Recettes

Consommation d'eau et branchement.. 56 511 €.
Amortissement des subventions pour travaux antérieurs..... 5 927 €
Excédent sur exercice antérieur..... 6 142 €
Total..... **68 580 €**

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement ..... 75928 €
Capitaux d'emprunt..... 1 124 €
Amortissement de subvention pour travaux antérieurs..... 5 927 €
Total . . . . . 82 979 €

Recettes

Apport, dotation et réserves..... 21 207 €
Virement de la section de fonctionnement.... 19 798 €
Amortissement des subventions antérieures..... 14 006 €
Total . . . . . 82 979 €

L'equipe Municipale

Vos élus

Jean-Gérard DIDIERRE
Maire, Vice-président de la communauté de communes de Briance-Combade, membre du bureau du syndicat mixte Monts et Barrages.

Françoise MOSNIER
1ère Adjointe chargée de la solidarité, du Social de la lutte contre l'exclusion et du 3ème Age.

Elsa DEMICHEL
2ème Adjointe chargée de la vie scolaire de la culture de la communication et du Jumelage.

Alexandre BARA
3ème Adjoint chargé de la vie associative, de l'urbanisme et du budget. Suppléant général en cas d'absence du maire.

Lucien FRACHET
Conseiller municipal délégué au suivi des travaux, eau et assainissement.

Christian MONZAUGE
Conseiller municipal délégué au conseil municipal des jeunes, au sport et à la jeunesse.

Martine VIDEBIEN
conseillère municipale déléguée aux manifestations, animations et 3ème Age.

Patrice BLANC
Conseiller Municipal chargé des chemins de randonnées et plan de lutte contre les intempéries.

Alain BERNARD
chargé des animations et des manifestations.

Isabelle BOURLIATAUD
Conseillère municipale.

Eric PRUGNAUD
Conseiller municipal chargé des travaux et de la carte communale.

Juana HUMBERT
Conseillère municipale chargée de la solidarité, du Social de la lutte contre l'exclusion et du 3ème Age.

Sally MURRAY
Conseillère municipale chargée de l'accueil de la communication et du jumelage.

Jean-Paul RUCHAUD
Conseiller municipal chargé du tourisme, du patrimoine et de l'histoire de la commune.

Employés municipaux

Service technique
Bernard Boussely
Alain Chartagnac
Claude Chartagnac
Christian Couade

Services généraux
Evelyne Claire
Chargée de la cantine et des remplacements à l'agence postale
Jacqueline Eyssidieux
Chargée de l'entretien des locaux municipaux et de la surveillance de la cantine

Service administratif
Liliane Laudoueineix
Secrétaire de Mairie

Agents Contractuels
Brigitte Cheyppe
Employé à l'agence postale
Catherine Vala
Responsable de la location des salles
Marie-Claude Verdeaux
Responsable de la garderie et de la surveillance des enfants dans la cour

Rencontre avec... Louis Gendillou

Chaz Nos : Depuis quand Habitez vous à La Croisille ?

Louis Gendillou : J'habite à la Croisille depuis 1982 où pour ma retraite je suis venu au Rouchoux dans la petite maison familiale de ma femme que j'ai fini de construire.
Mes enfants sont nés ici au Rouchoux et étant natif de Saint-Gilles-les-Fôrets j'ai toujours bien connu La Croisille ; en effet avec mon entreprise de bâtiment et de travaux publics j'ai beaucoup travaillé à La Croisille, en particulier à mes débuts.

En 1950 j'ai fait la Route de Mauloup, en 1953 trois tranches d'égouts : le bas du bourg, c'est-à-dire entre le Chataignol et la pharmacie, de la pharmacie à la Mairie et de la pharmacie au Champ de Foire. J'ai également fait cette même année la route du Barnagaud.
En 1954, l'adduction d'eau de Peyroux et la création du réservoir et l'adduction d'eau de la Croix des Rameaux au Moulin Brulé, ainsi que l'adduction d'eau de Chassagnas avec la création du réservoir et l'alimentation du village, en coopération avec l'entreprise Clément MOREAU. Par la suite, j'ai participé à la création de l'école de la Croisille (aujourd'hui Bibliothèque) ainsi qu'à la reconstruction du mur de l'école de Chassagnas.
Enfin en 1955 nous avons reconstruit le mur de la Mairie.
Tous ces travaux ont été fais sous la municipalité de Monsieur TIFA et de son conseil municipal. Maire de la libération il a essayé d'appliquer le programme du conseil national de la résistance. C'était un maire très actif qui a beaucoup fait pour la commune. Il a par exemple réussi à faire construire la même année, en 1954, deux classes (aujourd'hui bibliothèque et ancienne salle des fêtes).

Comment était La Croisille a cette époque ?

En 1950, La Croisille avait une activité importante, il y avait tout les corps de métiers dans son bourg ! Il y avait les restaurants, les cafés, deux boulangeries et un pâtissier, deux marchands de vins, deux coiffeurs, trois fabricants de conserve (Pénicaud, Grégoire, …), un sabotier, un cordonnier, une couturière, une épicerie, une quincaillerie, une cidrerie, un forgeron, un charron, un tonnelier, une scierie et un marchand de bois. Ainsi que deux docteurs, une pharmacie, un horloger, un dépositaire de produit du sol, un transporteur, une boucherie, deux garagistes, un artisan couvreur, un maçon, un marchand de bières et l'escola dau Mont Gargan d'avant-guerre.
Sans oublier le village de Chassagnas où il y avait une école, un forgeron et un café-restaurant.

Quel est votre meilleur souvenir de La Croisille ?

C'est cette époque ancienne ou La Croisille était vivante, où existait encore la solidarité et la camaraderie. Aujourd'hui je me pose une question : qu'est devenu tout ce savoir faire artisanal ?
Mais récemment ma grande satisfaction a été de voir la Résistance reconnue à La Croisille sur Briance au travers de la dénomination de l'école Georges GUIGOUIN. Cette reconnaissance de la municipalité efface bien 65 ans d'attente et de fin de non recevoir des municipalités précédentes.
Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux officiels mais également de nombreux représentants d'association et de leurs portes drapeaux.

Cet évènement doit beaucoup à la participation des enfants et de leurs enseignantes que je tiens à remercier tout particulièrement. Enfin la cérémonie s'est terminé avec Madame Thérèse Menot et les enfants qui ont fort bien interprété le chant des marais.
Je suis donc vraiment heureux du déroulement de cette journée.

Si la Croisille m'était contée

Jean-Paul Ruchaud
Professeur d'Histoire Honoraire, Conseiller municipal de La Croisille sur Briance.

Quand le chemin de fer bouleverse les mentalités et l'économie (1900 – 1920)

Nous l'avons signalé dans la première partie de notre exposé, en 1893 se produit un grand événement pour le Limousin et donc pour La Croisille ; il s'agit de l'ouverture de la ligne ferroviaire Limoges-Brive par Uzerche. Désormais Paris est définitivement relié à Toulouse et une journée suffit pour aller de Saint Germain-les-Belles à Paris ou à Lyon.

Le résultat, c'est un fabuleux exode rural ; beaucoup de Crouzillauds, avant la première guerre mondiale, quittent le "pays" pour gagner la capitale. Nombreux sont ceux aussi qui se dirigent vers Lyon où l'on a besoin de beaucoup d'ouvriers dans le bâtiment, maçons ou charpentiers. Mon arrière grand-mère m'avait toujours répété que sans le chemin de fer, elle et son mari ne seraient jamais partis pour Lyon. Il fallait se garder la possibilité de regagner le "pays" à tout moment (problèmes de famille, maladie ou mort d'un parent, etc…). Il fallait absolument garder un lien pour ne pas être complètement déraciné et pour garder l'espoir de revenir un jour, peut-être, définitivement là ou l'on était né, après avoir gagné quelque argent. En ce qui concerne mon arrière grand-mère, elle m'avait précisé que son époux avait l'intention de racheter à ses frères et sœurs la petite propriété familiale sise à la "Gane du Mas". Il ne s'agissait pas de rester indéfiniment à Lyon ; tout au plus une dizaine d'années.

Il fallait absolument garder un lien pour ne pas être complètement déraciné et pour garder l'espoir de revenir un jour, peut-être.

Il me revient une anecdote qu'elle m'avait raconté et qui m'avait beaucoup amusé. Lors d'une visite au "pays" elle rapportait à Lyon quelques produits régionaux dont un pot de miel. Elle mit tout cela dans le filet qui, dans les wagons de l'époque, était suspendu au dessus de la tête des voyageurs. Et voilà qu'à Guéret, un curé avec une magnifique soutane noire ébène monte dans le wagon et prend place juste au dessous du pot de miel. Le drame est que ce dernier était mal fermé et que, les secousses du train aidant, le miel se mit à filer doucement dans le dos du brave homme d'Eglise. Mon arrière grand-mère n'osa rien dire, paralysée qu'elle était d'avoir à rendre des comptes à un individu qui, à l'époque, forçait le respect. Ce qui la sauva, c'est qu'arrivé à Lyon, le train poursuivait sa route vers l'Est et le curé resta assis sous le pot de miel qui continuait doucement à déverser son contenu sur la soutane. Mon arrière grand-mère descendit rapidement du wagon ou elle se trouvait, laissant dans le filet tout ce qu'elle y avait placé. "Adieu pot de miel !" Comme elle le regretta pourtant car c'était un peu de son Limousin qu'elle aban-

donnait à cause de ce "satané" curé.
En 1912 ou 1913 mon arrière grand-mère et son mari, lui maçon chef de chantier, elle tenant une petite pension de famille où elle offrait le gîte et le couvert à d'autres "exilés" de la Croisille ou des alentours (Sussac, Surdoux, La Porcherie etc…), rachetèrent la petite propriété du Mas (tout au plus 4 à 5 hectares) et, à préciser, elle fut payée en totalité avec des pièces d'or, des "Napoléon", ce qui impressionna fortement le notaire. Tout cela pour dire que parmi ceux qui quittaient le Limousin, certains, taraudés par le mal du pays, s'arrangeaient parfois pour y retourner définitivement avec l'intention de ne jamais plus le quitter.

Malheureusement, en 1913, le ciel de l'Europe s'obscurcit sur le plan diplomatique et, en 1914, éclate la guerre qui va durer plus de quatre années. Le chemin de fer intervient à nouveau pour acheminer les "appelés" sur leurs lieux d'affectation et les soldat au front. Tout le monde, d'un côté comme de l'autre, était persuadé que le conflit allait être bref, tout au plus quelques semaines. Tout le monde était convaincu, comme l'empereur allemand Guillaume II, que la guerre allait être "fraîche et joyeuse". En gros caractères, on peut lire sur les wagons bourrés de soldats français particulièrement excités : "Dans quelques semaines nous serons à Berlin". Tout le monde allait bientôt déchanter !
Pendant la guerre qui s'éternise, le chemin de fer c'est aussi les nouvelles du front, l'acheminement du courrier dans les deux sens. Les lettres des soldats de la Croisille arrivent à Saint Germain-les-Belles, tout du moins celles qui ont échappé à la censure car il faut que l'arrière garde le moral et donc qu'il soit convaincu que tout va bien au front, que les soldats ne sont pas malheureux et qu'on ne va pas tarder à faire plier l'ennemi. La "plaisanterie" a duré presque cinq ans.
Le courrier arrive donc en gare de Saint Germain où Jeanne Dupuis qui remplace son mari mobilisé, le prend le matin avec sa voiture bâchée tirée par un cheval pour le déposer d'abord à Saint-Vitte, puis à La Croisille. De là, les facteurs, ou plutôt une majorité de "factrices" (les femmes remplacent les hommes qui sont au front et ceci dans tous les domaines), le distribuent dans les campagnes le plus souvent à pied, plus rarement à bicyclette. Ce que les gens de La Croisille ou de Saint-Vitte attendent, ce sont les nouvelles de ceux qui sont au front, père, mari, fils, frère, etc…

Le chemin de fer intervient à nouveau pour acheminer les "appelés" sur leurs lieux d'affectation et les soldat au front.

Tous les jours vers treize heures mon arrière grand-mère et sa fille, ma grand-mère, guettaient de la barrière qui bordait le chemin reliant Saint-Vitte à La Croisille, la première une lettre de son mari mobilisé à 42 ans en 1916, la seconde les nouvelles de son père et de son fiancé qui deviendra plus tard mon grand-père. Quelle joie lorsqu'une lettre arrive, peu importe si elles sont toutes calquées sur le même moule et si ce qu'elles contiennent date déjà de huit jours. Il y a le temps de s'en passer des choses en huit jours lorsqu'on sait que le front était quotidiennement un déluge de feu et de fer ! L'angoisse, c'est de voir arriver Monsieur le Maire, ceint de son écharpe tricolore. Cela signifie une très mauvaise nouvelle, la mort d'un être cher, quelques mots embarrassés de compassion du premier magistrat de la commune, puis l'impression d'être abandonné à son désespoir, à ce qui semble être tout d'abord un mauvais rêve, un cauchemar. Malheureusement, on est bien obligé de se rendre à l'évidence et de se consoler comme on peut, en se disant par exemple qu'aucune famille n'est épargnée ; là c'est le fils, là c'est le frère ou le père. De toutes les façons, pour en savoir plus, il faudra attendre la fin du conflit. Tant bien que mal, la vie doit reprendre et les femmes doivent se remettre au travail. Mon arrière grand-mère et sa fille attelleront la vache et l'âne sous le même joug (j'ai souvenir de l'avoir retrouvé des années plus tard dans le grenier), un joug trafiqué, modifié, afin de labourer, herser, rentrer les foins ou le bois de chauffage pendant que le canon tonne, déchiquetant et tuant de milliers d'hommes, dont certains sont très jeunes, au "Chemin des Dames" en 1917 et lors de la deuxième bataille de la Marne en 1918. En février 1917, mon arrière grand-père est tué, à l'âge de 43 ans, laissant une veuve, une fille pupille de la nation et son nom sur le monument aux morts de Saint Vitte, "Léonard Grimaud". Le 11 novembre 1918 fût un jour de joie mêlée à de la tristesse, ceci dans toutes les familles. La guerre est finie et elle est victorieuse mais chaque foyer compte ses morts !

Le chemin de fer et plus particulièrement la gare de Saint Germain-les-Belles auront aussi un impact sur les foires de La Croisille qui vont devenir moins importantes en ce qui concerne le marché aux bestiaux par rapport au foirail de Saint-Germain qui grossit d'une année sur l'autre pour devenir un des plus gros marchés à bestiaux de la région. Nous développerons cet aspect de l'impact ferroviaire sur l'économie agricole dans un prochain exposé.

À suivre…

Ça c'est passé à La Croisille…

Les associations de la commune ont été très actives ces derniers mois, que ce soit au travers d'entrainements, de répétitions ou d'ateliers.

Mardi 11 novembre
Cérémonie du 11 Novembre

Mardi 11 novembre
Repas des aînés de la Commune

Samedi 29 novembre
Soirée Rock Organisée par Historock

Dimanche 7 décembre
Téléthon avec la participation de la majorité des associations de la commune.

Samedi 20 décembre.
Chant de Noël organisé par Croisil'langues

Samedi 31 janvier
Spectacle de l'Escola dau Mont Gargan
"La Virada dau Factor"

Mercredi 31 décembre
Réveillon organisé par le comité des fêtes

Samedi 21 mars
Transmission des savoir- faire : le galétou
Atelier Croisille Récré-art-tion

Samedi 18 avril
Les Commerçants fêtent les enfants

Et aussi…

Vendredi 24 Octobre **Cérémonie de nomination de l'école Georges Guigouin** – *Vendredi 19 décembre* **Représentation du spectacle de l'école devant le club du 3ème Age** – *Samedi 17 Janvier* **Vœux de la Municipalité** – *Samedi 21 Février* **Loto des Ecoles** – *Samedi 7 Mars* **Repas ACCA** – *Dimanche 15 Mars* **Thé dansant ACCA** – *Samedi 21 Mars* **Loto Organisé par Croisill'3ème Age** – …
Liste non exhaustive

École Georges Guingouin

Route du Mont Gargan
87130 La Croisille sur Briance

Effectif 2008/2009
Saint Méard
14 Petite Section
14 Moyenne Section
11 Grande Section
8 CP
Total 47 enfants

La Croisille sur Briance
15 CE1
6 CE2
13 CM1
10 CM2
Total 44 enfants

Prévision 2009/2010
Saint Méard 46 élèves
La Croisille sur Briance 42 élèves

Projets en cours
- Classe de découverte pour les CM1 et CM2 (une semaine à Lathus dans la Vienne).
- Randonnée du Mont Gargan le 19 Juin.
- Athlétisme une journée de juin.
- Les enfants et leur deux professeures des écoles, la Directrice Marie Garat et Pascale Hillenweck, ont élaboré un journal qui est disponible à l'école.

Conseil municipal des jeunes : une première dans le canton

La commune de la Croisille sur Briance a organisé l'élection du conseil municipal des jeunes le samedi 13 décembre 2008. Ce scrutin a connu un très grand succès. Les jeunes électeurs se sont exprimés en respectant scrupuleusement les règles électorales.

Quatorze enfants ont été élus : Charlène Monzauge (19 voix), Eliot Decoux (16), Jeanne Sardin (16), Laury Humbert (13), Roxane Bourliataud (13), Margaux Champeil (12), Charline Chaput (11), Elodie Dumain (11), Victor Tacquet (11), Valérie Faure (10), Niamh Berry (8), Anais Couaillet (8), Benoit Masseux (7), Eloïse Frachet (6). Le bureau de vote était tenu par Emeline Cheyppe et Noémie Decoux.

Le nouveau conseil municipal… des jeunes !

Suite à cette élection les élus du conseil municipal des jeunes se sont réunis le samedi 7 février en présence de Christian Monzauge, conseiller municipal délégué à la jeunesse, et Jean-Gérard Didierre, maire de la commune, pour une première séance plénière avec à l'ordre du jour l'élection du maire et du premier adjoint. Sept enfants étaient candidats au poste de maire et c'est Charlène Monzauge qui a été élue maire au premier tour de scrutin à bulletins secrets. Pour le poste de premier adjoint, onze enfants étaient candidats et c'est Jeanne Sardin de Saint-Méard qui a été élue au 2ème tour de scrutin. La séance a vu également la signature par tous les conseillers d'une charte du jeune élu. Désormais les jeunes élus travaillent sur différents projets de leurs choix.

Calendrier 2009 des animations

Mai

Samedi 16 mai
Repas du 3ème âge à l'étang de Piquette.

Samedi 31 mai
Visite du musée de Saran par l'association Croisille Récré-ART-tion.

Juin

Vendredi 5 juin
Sortie du club du 3ème âge à l'étang de Vassivière.

Samedi 6 et Dimanche 7 juin
Les commerçants fêtent les mamans. Organisé par l'Association des commerçants. Place du docteur Alfred Blanc, gratuit.

Dimanche 7 juin
Thé dansant de l'ACCA à partir de 14 h 30, entrée 8 €.

Samedi 13 juin
Atelier cadres 3D à 14 h par l'association Croisille Récré-ART-tion

Vendredi 19 juin
Fête de la musique organisée par le comité des fêtes. Avec la participation de Clody Musette, de Chris Bakehouseman (blues/rock), de l'Escola dau Mont Gargan et d'une demonstration de danse et de musique Country.

Dimanche 28 juin
Thé dansant organisé par le comité des fêtes à partir 14 h 30, entrée 8 €.
Finale du concours interne du Poney-club de La Croisille.

Juillet

Dimanche 5 juillet
Vide Grenier, repas champêtre, exposition d'accordéons, démonstration et initiation gratuite de danse country à l'étang de Nouailhas. Organisé par l'association Croisil'danse.

Mardi 14 juillet (après midi)
Bal organisé par La Croisille 3ème Age. Rendez-vous à 15h à la salle des fêtes de La Croisille, entrée 8 € .

Dimanche 19 juillet
Commémoration de la bataille du Mont Gargan à la stèle de Saint-Gilles à 10h.

Août

Du Samedi 1er août au dimanche 9 août
Exposition des œuvres d'art créées par les habitants de la commune et des alentours de façon individuelle ou lors des ateliers. Le thème sera cette année on se met au vert, ver, verre… Organisé par l'association Croisille Récré-ART-Tion, ouvert tous les jours de 15h à 19h, gratuit.

Samedi 8 et dimanche 9 août
Fête patronale organisée par le comité des fêtes. Fêtes foraine, animation, et concours de pétanque… Rendez-vous durant tout le week end.

Les commerçants fêtent la convivialité. Organisé par l'association des commerçants.

Mardi 11 août
Lo pitit Torn dau Mont Gargan. Rendez vous à 16 h sur le parking de Saint-Gilles les forêts, gratuit.

Samedi 15 août
Festival international du Mont Gargan.

Septembre

vendredi 4 septembre
Assemblée Générale des Crinières du Mont Gargan.

Dimanche 13 Septembre
Thé dansant du Comité des Fêtes.
Rendez-vous à 14h30 à la salle des fêtes de La Croisille, entrée 8 €.

Samedi 26 Septembre
Repas Moules Frites
Rendez-vous à 20h00 à la salle des fêtes de La Croisille sur Briance.

Octobre

Dimanche 4 Octobre
Thé Dansant ACCA
Rendez-vous à la salle des Fêtes de la Croisille sur Briance, entrée 8 €.

Samedi 17 octobre
Théâtre Croisille Danse avec amicale pelaude.

Dimanche 18 octobre
Fête de la châtaigne organisée par l'association des commercants.

Samedi 31 octobre
Gala des majorettes à la salle des fêtes.

Novembre

Dimanche 29 novembre
Thé dansant du comité des fêtes à la salle des fêtes.

Dimanche 22 novembre
Le Malade imaginaire, après-midi théâtral à la salle des fêtes à partir de 15h.

Décembre

Dimanche 6 décembre
Téléthon du canton avec les associations de La Croisille

Dimanche 13 décembre
Thé dansant du club du 3ème âge.

Mardi 15 décembre
Goûter de Noël du Club du 3ème âge à 15h à la salle des fêtes.

Samedi 17 et Dimanche 18 Décembre
Noël des commerçants de La Croisille.

Jeudi 31 décembre
Repas du réveillon par le comité des fêtes.

Et les 18 de chaque mois, rendez-vous à la salle des fêtes pour le Bal de la Foire !

Infos / Brèves

Tous éco-citoyens !

La loi Grenelle 1 de l'Environnement prévoit d'augmenter le taux de recyclage des déchets à 75% d'ici 2012 et vise à renforcer la politique de réduction des déchets de 7%/habitant/an pendant les 5 prochaines années.
En Haute-Vienne, la production d'ordures ménagères a baissé de 5% entre 2007 et 2008. Donc, continuons ensemble. Pour notre environnement, trions plus, consommons mieux.

Trier c'est bien, jeter moins c'est mieux

1. Préférer les sacs réutilisables ou un panier pour faire vos courses
2. Opter pour les éco-recharges
3. Privilégier les produits avec moins d'emballages
4. Choisir les produits au détail ou en vrac
5. Choisir des produits avec les labels environnementaux
6. Boire plutôt l'eau du robinet
7. Utiliser les produits jetables uniquement à bon escient
8. Utiliser des produits rechargeables (piles, stylos, …)
9. Indiquer "STOP PUB" sur la boîte aux lettres
10. Limiter les impressions papier au bureau comme à la maison
11. Réutiliser ce qui peut l'être ou donner à des associations caritatives
12. Fabriquer son compost

Les consignes de tri

A retenir : la bouteille d'huile en plastique, avec son bouchon, peut désormais être déposée dans le conteneur jaune.
Les éco-points font l'objet d'une attention particulière : ils sont vidés régulièrement, et lavés aussi souvent que nécessaire.
Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, merci de respecter la propreté des lieux.
Un doute, une question ?
Le SYDED vous répond au 05 55 12 12 87

Les déchèteries

Chaque habitant de la Communauté de Communes Briance Combade a la possibilité d'accéder gratuitement à la déchèterie de Châteauneuf-la-Forêt.
Cette déchèterie accepte : les cartons, la ferraille, les encombrants, les batteries et piles, les déchets verts, les huiles de vidange, le verre alimentaire, les gravats, les déchets ménagers spéciaux (toxiques) : peintures, aérosols, liquides inflammables, solvants, insecticides..., les déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) : appareils électroménager, téléviseurs, ordinateurs.
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Les imprimés non adressés

1 million d'imprimés publicitaires sont distribués chaque année, soit 40 kg par foyer (5 % du poids de la poubelle des français).
En apposant l'autocollant STOP-PUB (disponible en mairie) sur votre boite à lettre, vous ne l'encombrez plus de publicités, et continuez à recevoir l'information des collectivités.

état civil

Mariage

- Amanda FULKER et Richard CLOSE le 7/11/2008

Naissances

- Robin JOYE, le 5/10/2008
- Remy BURNETT, le 9/12/2008
- Maxence GUILLAIN, le 14/02/2009

Décès

- Raymonde PLEINARD veuve LAJOIE, 8/10/2008
- Elisabeth AIGUEPERSE épouse RAINEIX, le 3/11/2008
- André SAUTOUR, le 11/11/2008
- Jeanne LEBRAUD veuve MONTHEIL, le 26/12/2008
- Gabriel BOIRAUD, 16/02/2009
- Jeanne LARY, 12/03/2009

En bref...

Rappel de l'article 84 du règlement sanitaire départemental : il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre. Selon le conseil général les déchets ménagers sont une catégorie dans laquelle on inclut les ordures ménagères, certains déblais et gravats de particuliers et les déchets dit assimilés (production des bureaux, commerces et restaurants).

Le columbarium vient d'être installé.

Le Tour du Limousin passera à La Croisille le 18 août. Une épreuve de sprint se déroulera dans la commune.

Les élections Européennes se dérouleront le 7 Juin.

Le Bar-restaurant "Au bon Gargan" a réouvert ses portes en mars.

Evènements

La Croisille… Pétille !

Les commerçants ont envie de vous faire plaisir ! Ils vous ont donc élaboré tout un programme d'animation du bourg de La Croisille, avec des jeux, des spectacles et des concours accompagnés de lots plus surprenants les uns que les autres... Les prochains rendez-vous sont pris pour la fête des mères, la fête de la convivialité, la fête de la châtaigne, en attendant une nouvelle grande animation pour noël.

Pratique

Mairie
05 55 71 70 55
lemaire.lacroisille@orange.fr
Horaires
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 16h30
Mercredi 8h30 à 12h30

Communauté de Communes Briance Combade
05 55 69 39 32

Médecin
Docteur Philippe Toupy
05 55 71 73 51
Consultation libre lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et 16h30 à 18h
Mercredi et samedi de 10h30 à 12h

Pharmacie du Mont Gargan
05 55 71 70 39
Madame Simone Gapillou
Madame Nathalie Joye
Du Lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 19h.

Infirmier(e)s
05 55 71 73 77
Madame Isabelle Chemin.
Monsieur Alexandre Bara.

Agence Postale
Madame Brigitte Cheyppe
05 55 71 71 00
Lundi et Samedi de 9h à 12h.
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 11H30.

Bibliothèque
05 55 71 88 23
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 14h à 16h

Eglise
Père Jean-Michel Bortherie
05 55 69 11 22

Déchetterie de Châteauneuf la Forêt
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
10h à 12h et 15h à 18h.

EDF
Numéro d'urgence **0 810 33 30 87**

France Telecom
Service technique **10 13**

Gendarmerie Nationale 17

Pompiers 18